



LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE

- **VU** le Code de l'éducation ;
- **VU** le décret n°2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- **VU** la circulaire n° 2000-033 du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur ;
- **VU** l'arrêté modifié du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques ;
- **VU** l'arrêté modifié du 08 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie ;
- **VU** le règlement général des études applicable pour l'année universitaire 2024-2025 ;

Affaire suivie par :
DE/FL/LU/N°599/2024/DE

- **SUR** la proposition de constitution de jury reçue le 15 novembre 2024 de Monsieur le Doyen de la Faculté de Pharmacie ;

ARRETE

ARTICLE 1 - Les jurys des diplômes de **Pharmacie**, pour l'année universitaire 2024-2025, seront composés ainsi qu'il suit :

D.F.G.S.P. 2^{ème} année

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	M. Bertrand COURTOUX, PU	M. David LEGER, PU
Membres	M. Serge BATTU, PU M. Pascal LABROUSSE, MCU Mme Betty LAVERDET, MCU	Mme Amélie BONNAUD, MCU M. Gabin FABRE, MCU Mme Marylène VIANA, PU
Membres invités	M. Olivier BARRAUD, PU-PH Mme Gaëlle BEGAUD, MCU M. Claude CALLISTE, MCU Mme Dominique CLEDAT, MCU M. Jean-Luc DUROUX, PU Mme Catherine FAGNERE, PU M. Bertrand LIAGRE, PU Mme Christelle POUGET, PU M. François-Xavier TOUBLET, MCU Mme Karen VERCELLIN, PRCE	

D.F.G.S.P. 3^{ème} année

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	M. Bertrand COURTOUX, PU	M. David LEGER, PU
Membres	Mme Angèle MAMBU, PU Mme Patricia PASCAUD-MATHIEU, MCU Mme Sylvie ROGEZ, PU-PH	M. Pascal LABROUSSE, MCU Mme Françoise MARRE-FOURNIER, MCU M. Nicolas PICARD, PU-PH
Membres invités	M. Francis COMBY, MCU Mme Claire DEMIOT, MCU-PH Mme Catherine FAGNERE, PU Mme Betty LAVERDET, MCU Mme Marion MILLOT, MCU M. Franck SAINT-MARCOUX, PU-PH Mme Karen VERCELLIN, PRCE Mme Marylène VIANA, PU	

Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques (grade licence)

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	M. Bertrand COURTOUX, PU	M. David LEGER, PU
Membres	Mme Betty LAVERDET, MCU Mme Patricia PASCAUD MATHIEU, MCU Mme Christelle POUGET, PU	M. Serge BATTU, PU

D.F.A.S.P. 1 - 4^{ème} année

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	M. Bertrand COURTOUX, PU	M. David LEGER, PU
Membres	M. Nicolas PICARD, PU-PH Mme Christelle POUGET, MCU Mme Sylvie ROGEZ, PU-PH	Mme Claire DEMIOT, MCU-PH Mme Françoise MARRE-FOURNIER, MCU

Membres invités	M. Serge BATTU, PU Mme Amélie BONNAUD, MCU Mme Jasmine CHAUZEIX, MCU-PH Mme Angèle MAMBU, PU Mme Marion MILLOT, MCU Mme Karen VERCELLIN, PRCE
-----------------	--

Validation du Certificat de Synthèse Pharmaceutique (C.S.P.)

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	M. Bertrand COURTOUX, PU	M. David LEGER, PU
Membres	M. Serge BATTU, PU Mme Betty LAVERDET, MCU Mme Patricia PASCAUD MATHIEU, MCF Mme Christelle POUGET, PU	M. Gabin FABRE, MCU Mme Françoise MARRE-FOURNIER, MCU

D.F.A.S.P. 2 - A.H.U. - 5^{ème} année - Enseignement Hospitalier Universitaire

- **Préparation à la prise de fonctions hospitalières**

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	M. Franck SAINT-MARCOUX, PU-PH	M. Bertrand COURTOUX, PU
Membres	M. Jérémy JOST, PU-PH Mme Armelle MARIE-DARAGON, PH	Mme Françoise MARRE-FOURNIER, MCU Mme Marie-Laure LAROCHE, PU-PH

- **Enseignement hospitalier**

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Présidente	Mme Sylvie ROGEZ, PU-PH	M. Bertrand COURTOUX, PU
Membres	M. Jérémy JOST, PU-PH	Mme Françoise MARRE-FOURNIER, MCU

D.F.A.S.P. 2 - 5^{ème} année - Officine

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Présidente	Mme Marion MILLOT, MCU	M. David LEGER, PU
Membres	Mme Karine BEAUBRUN-GIRY, MCU Mme Claire DEMIOT, MCU-PH M. Pascal LABROUSSE, MCU	M. Edouard FOUGERE, PAST Mme Hélène GENIAUX, PH Mme Karen VERCELLIN, PRCE
Membres invités	Mme Murielle BARRIAC, Pharmacienne Mme Virginie BLAISE, Pharmacienne M. André NGUYEN, Pharmacien M. Franck SAINT-MARCOUX, PU-PH	

D.F.A.S.P. 2 - 5^{ème} année - Industrie

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Présidente	Mme Marylène VIANA, PU	M. Serge BATTU, PU
Membres	Mme Gaëlle BEGAUD, MCU Mme Alexia DAMOUR, MCU Mme Patricia PASCAUD-MATHIEU, MCU	Mme Karine BEAUBRUN-GIRY, MCU Mme Claire DEMIOT, MCU-PH
Membres invités	M. David LEGER, PU Mme Karen VERCELLIN, PRCE	

D.F.A.S.P. 2 - 5^{ème} année - Internat

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Présidente	Mme Sylvie ROGEZ, PU-PH	Mme Jasmine CHAUZEIX, MCU-PH
Membres	Mme Françoise MARRE-FOURNIER, MCU	Mme Dominique CLEDAT, MCU
Membres invités	M. Olivier BARRAUD, PU-PH M. Serge BATTU, PU Mme Amélie BONNAUD, MCU M. Bertrand COURTOUX, PU Mme Claire DEMIOT, MCU-PH M. Jean-Luc DUROUX, PU M. Jérémy JOST, PU-PH M. David LEGER, PU Mme Élodie MARCELLAUD, AHU M. Nicolas PICARD, PU-PH Mme Aurélie PREMAUD, MCU M. Franck SAINT-MARCOUX, PU-PH	

D.F.A.S.P. 2 - 5^{ème} année : 5^{ème} année de Pharmacie A.H.U. (dont stages)

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	M. Nicolas PICARD, PU-PH	M. Bertrand COURTOUX, PU
Membres	M. David LEGER, PU Mme Marion MILLOT, MCU Mme Marylène VIANA, PU	M. Jérémy JOST, PU-PH Mme Françoise MARRE-FOURNIER, MCU

Membres invités	M. Serge BATTU, PU M. Franck SAINT-MARCOUX, PU-PH Mme Laurence SCHADLER, Chargée de cours
-----------------	---

6ème année - Officine

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	M. David LEGER, PU	M. Bertrand COURTOUX, PU
Membres	M. Francis COMBY, MCU M. Edouard FOUGERE, PAST Mme Patricia PASCAUD-MATHIEU, MCU	M. Serge BATTU, PU Mme Karine BEAUBRUN-GIRY, MCU

6ème année - Industrie

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	Mme Marylène VIANA, PU	M. Serge BATTU, PU
Membres	Mme Karine BEAUBRUN-GIRY, MCU Mme Gaëlle BEGAUD, MCU	M. Bertrand LIAGRE, PU Mme Patricia PASCAUD-MATHIEU, MCU

LAS SPS (Licence Accès Santé, Sciences Pour la Santé)

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	M. Bertrand COURTOUX, PU	M. David LEGER, PU
Membres	Mme Emilie AUDITEAU, MCU M. Guillaume CHEMIN, MCU Mme Dominique CLEDAT, MCU M. Jean-Luc DUROUX, PU	M. Gabin FABRE, MCU M. Julien MAGNE, PU-PH M. Patrick TROUILLAS, PU M. François-Xavier TOUBLET, MCU
Membres invités	M. Fabrice BILLET, MCU M. Claude CALLISTE, MCU M. Gabin FABRE, MCU Mme Catherine FAGNERE, PU M. Pascal LABROUSSE, MCU M. David LEGER, PU M. Bertrand LIAGRE, PU M. Julien MAGNE, PU-PH M. Patrick TROUILLAS, PU Mme Marylène VIANA, PU	

L2 SPS (Sciences pour la Santé)

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	M. Bertrand COURTOUX, PU	M. David LEGER, PU
Membres	Mme Emilie AUDITEAU, MCU Mme Dominique CLEDAT, MCU M. Guillaume CHEMIN, MCU	Mme Gaëlle BEGAUD, MCU M. Jean-Luc DUROUX, PU M. Julien MAGNE, PU-PH
Membres invités	Mme Gaëlle BEGAUD, MCU M. Francis COMBY, MCU Mme Alexia DAMOUR, MCU M. Jean-Luc DUROUX, PU M. Aurélien MERCIER, MCU M. Alexis PARENTE, MCU M. Pierre-Marie PREUX, PU-PH Mme Karen VERCELLIN, PRCE Mme Marylène VIANA, PU M. Philippe VIGNOLES, MCU	

L3 SPS (Sciences pour la Santé)

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	M. Bertrand COURTOUX, PU	M. David LEGER, PU
Membres	Mme Emilie AUDITEAU, MCU Mme Dominique CLEDAT, MCU M. Guillaume CHEMIN, MCU	M. Julien MAGNE, PU-PH Mme Marylène VIANA, PU M. Jean-Luc DUROUX, PU
Membres invités	M. Serge BATTU, PU Mme Pascale BELONI, MCU Mme Véronique BLANQUET, PU Mme Alexis DAMOUR, MCU M. Jean-Luc DUROUX, PU M. François GALLET, MCU M. Fabrice LALLOUE, PU M. Julien MAGNE, PU-PH Mme Lengo MAMBU, PU M. Pierre-Marie PREUX, PU-PH Mme Clémence THEBAUT, MCU Mme Karen VERCELLIN, PRCE Mme Marylène VIANA, PU M. Philippe VIGNOLES, MCU	

Master 1 Biologie Santé « Filière Santé »



	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	M. Bertrand LIAGRE, PU	
Membres	Mme Gaëlle BEGAUD, MCU Mme Karine DURAND, PU-PH M. Guillaume CHEMIN, MCU M. Sébastien HANTZ, PU-PH	M. Serge BATTU, PU M. Fabien FREDON, MCU-PH M. Jean-Baptiste WOILLARD, PU-PH
Membre invité	M. Victor ABOYANS, PU-PH	

Master 2 STS-Biologie Santé

– Parcours-type « Distribution Pharmaceutique »

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Présidente	Mme Catherine FAGNERE, PU	Mme Karen VERCELLIN, PRCE
Membres	M. Jean-Luc DUROUX, PU M. Philippe VIGNOLES, MCU	M. Bernard HERAUD, PRCE M. Frédéric LACOMBE, Chargé de cours

– Parcours-type « Développement de produits de santé »

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	M. Bertrand LIAGRE, PU	M. Serge BATTU, PU
Membres	Mme Marylène VIANA, PU Mme Gaëlle BEGAUD, MCU	Mme Karine BEAUBRUN-GIRY, MCU Mme Dominique CLEDAT, MCU

DEUST 1 et 2 Technicien en officine

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	M. Serge BATTU, PU	Mme Karine BEAUBRUN-GIRY, MCU
Membres	Représentant CFA Limoges Représentant CFA Brive M. Claude CALLISTE, MCU M. Bertrand COURTOUX, PU M. David LEGER, PU Mme Karen VERCELLIN, PRCE	

ARTICLE 2 - Le Directeur Général des Services adjoint de l'Université de Limoges et le Doyen de la Faculté de Pharmacie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Limoges, le 18 novembre 2024

Pour la Présidente de l'Université et par délégation,
la Vice-Présidente de la Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire

Danielle TROUTAUD

Copies délivrées par courriel à :

- Monsieur le Doyen de la Faculté de Pharmacie
- Madame la Responsable de la Direction des Etudes

Voies et délais de recours

Si vous estimez devoir contester la présente décision, vous pouvez former :

- Soit un recours gracieux devant l'auteur de la décision à adresser à :
M. Le Président de l'université de Limoges – Hôtel de l'Université – 33 rue François Mitterrand
BP 23204 – 87032 LIMOGES cedex 01
- Soit un recours contentieux porté devant le Tribunal administratif de Limoges dans les deux mois à compter de la date de notification de la présente décision.

Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal. Depuis le 1er décembre 2018, le tribunal administratif peut être également saisi par l'application « Télerecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr

Si vous souhaitez former un recours contentieux après rejet du recours gracieux :

Pour conserver la possibilité de former un recours contentieux suite au rejet du recours gracieux :

- Le recours gracieux devra avoir été introduit dans le délai de deux mois suivant la notification de la présente décision.
- Le recours contentieux doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision prise sur recours gracieux, cette décision pouvant être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois).
- Dans le cas où une décision explicite interviendrait dans les deux mois après formation de la décision implicite, soit dans les quatre mois suivant le recours gracieux, vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.